

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
portant désignation des membres de la Commission de  
Coordination de l'Aide aux Enfants Victimes de  
Maltraitements de l'arrondissement de Nivelles**

**A.Gt 11-06-1999**

**M.B. 04-01-2000**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 16 mars 1998 relatif à l'aide aux enfants victimes de maltraitements, notamment les articles 3, 5 et 7;

Vu l'avis du Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse de Mons sur la proposition du Conseiller de l'Aide à la Jeunesse,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont nommés membres de la Commission de Coordination de l'Aide aux Enfants Victimes de Maltraitements de l'arrondissement judiciaire de Mons, les personnes dont les noms sont repris ci-après :

1° La Conseillère et la Conseillère adjointe de l'Aide à la Jeunesse de l'arrondissement :

Mme Viviane Dury, conseillère :

Mme Jeanine Mariame, Conseillère adjointe;

2° La Directrice de l'Aide à la Jeunesse de l'arrondissement :

Mme Marguerite Della Faille;

3° Les Juges de la Jeunesse de l'arrondissement :

Mme Marie Blondiau;

Monsieur Franklin Huisman;

4° Le Magistrat du Parquet de la Jeunesse de l'arrondissement :

M. Eric Janssens, substitut;

5° Un représentant de la Gendarmerie :

M. Michel Carmans, assistant social;

6° Une représentante de la Police Judiciaire :

Mme Anne Delcroix, inspectrice principale;

7° Une représentante de l'équipe SOS-Enfants qui travaille au sein de l'arrondissement :

Mme Marie-Françoise Lisen-Lorent, pédo-psychiatre;

8° Un magistrat du parquet spécialisé dans le traitement des dossiers de maltraitance à l'égard d'enfants :

M. Yves Moreau, substitut;

9° Une représentante des services de Police Communale organisant une section jeunesse :

Mme Christine Martin, assistante de Police à Rixensart,

Mme Françoise Hausen, assistante de Police à Waterloo :

Mme Muriel Fauconnier, commissaire adjointe à Braine-l'Alleud :

Mme Claudine Geraerts, inspectrice principale de 1<sup>ère</sup> classe à Ottignies- Louvain-la-Neuve;

10° Le Président du Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse,

11° Deux représentantes de l'Office de la Naissance et de l'Enfance :

Madame Bernadette Paternostre, travailleuse médico-sociale;

Madame Christine Gistelinck, inspectrice;

12° Trois représentants des CPMS - IMS :

Madame Rolande Geldhof, directrice

Madame Marie-Antoinette Roosbeck, auxiliaire para-médicale :



- 
- M. Guy Boudrenghien, directeur;  
13° Une représentante des services de santé mentale :  
Mme Bénédicte Uyttenhove, psychologue;  
14° Un représentant du barreau de l'arrondissement :  
Me Marie De Suray;  
15° Un représentant des Centres Publics d'Aide Sociale :  
M. Luc Walravens, Assistant social.

**Article 2.** - Mme Viviane Dury, Conseillère de l'Aide à la Jeunesse, est désignée Présidente de la Commission.

**Article 3.** - Le présent arrêté entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

Bruxelles, le 11 juin 1999.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente chargée de l'Education, de l'Audiovisuel, de l'Aide à la Jeunesse, de l'Enfance et de la Promotion de la Santé,

Mme L. ONKELINX